

# *Asbl Domaine du Golf de Roquebrune*

c/o Agence Benoist  
16 Rue Pierre Curie 83120 Ste Maxime

.. Mail : [copro.agencebenoist@wanadoo.fr](mailto:copro.agencebenoist@wanadoo.fr) - fax : 00.33.4.94.49.18.18

## **A L ATTENTION DES PROPRIETAIRES DU DOMAINE DU GOLF**

Nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes parvenus à un accord avec la société ACADEMIC GOLF DE ROQUEBRUNE en ce qui concerne l'usage de la servitude de passage dont vous bénéficiez en vertu de l'acte authentique du 7 mars 1990 sur le golf pour accéder au CD7.

Ce chemin, d'une largeur de 8 mètres, va être de nouveau praticable dans les conditions suivantes :

1°/ Il fera l'objet sur le domaine, d'une signalétique mettant notamment en garde les passants sur les risques encourus à s'en écarter.

Il convient, en effet, de rappeler, que le golf est un sport à risques et qu'il est extrêmement dangereux de se promener sur les terrains du Golf de Roquebrune.

Au demeurant le droit de passage sur le chemin n'implique aucune autorisation de passer sur le golf lui-même, qui est une propriété privée.

C'est en outre, une source de conflits inutiles avec notre voisin.

Nous ne pouvons donc que vous inviter à respecter et faire respecter ces règles élémentaires.

2°/ Le chemin, lui-même, sera balisé au moyen de piquets, toujours dans la même optique de sécurité.

3°/ Enfin il va être installé au bout du chemin menant au CD7, à côté du portail en place, un portillon fonctionnant avec la même clé que celle qui donne accès aux cours de tennis de manière à réserver l'usage du chemin aux résidents de notre domaine.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux.

Nous restons attentifs à vos observations et suggestions de nature à améliorer le quotidien du domaine.

**Cordialement**  
**Votre Président**